Foundation for Advancing Family Medicine

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Partenaires

printemps 2021

Découvrez le premier numéro de notre nouveau bulletin *Partenaires* !

Cette version actualisée du bulletin d'information de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (FAMF) met en lumière ce qui relie nos initiatives et le soutien de nos membres et donateurs aux priorités fondamentales du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC).

Après une phase d'autoréflexion, la FAMF s'est recentrée sur les objectifs stratégiques du CMFC et s'est réorganisée pour mener à bien sa mission. Par l'entremise de Partenaires, nous souhaitons vous tenir au courant du travail que nous accomplissons en ce sens tout en réfutant les notions archaïques au sujet de la philanthropie et en mettant en lumière le rôle actuel et futur de la FAMF dans l'avancement de la médecine de famille.

Nous sommes soutenus dans nos efforts par notre communauté de collègues, de partenaires et de dirigeants bénévoles, qui contribuent tous à améliorer la capacité de la FAMF à répondre aux défis qui touchent les médecins de famille et les communautés de patients. Nous nous réjouissons de pouvoir dialoguer avec vous au sujet de notre vision commune pour faire progresser la médecine de famille. Ne manquez pas nos publications !

Claudia Zuccato Ria, Directrice générale, FAMF

Qui sommes-nous ?

L'Assemblée annuelle des membres en novembre 2020 a marqué un changement de garde à la FAMF.

Dre Marie-Dominique Beaulieu a terminé son mandat, tout comme l'administrateur général **Dr Peter Newbery** et la présidente du CMFC, **Dre Shirley Schipper**.

Dre Jeanette Boyd est devenue présidente du Conseil d'administration, et sera épaulée par le vice-président, **Tom Berekoff**. **Dr Roch Bernier** a renouvelé son mandat au nouveau poste de **secrétaire-trésorier** honoraire.

Dre Catherine Cervin s'est jointe au Conseil en tant que nouvelle présidente du CMFC, et nous avons souhaité la bienvenue à **Dr Frank Martino** et **Dr Ali Damji**, nouvellement élus aux postes d'administrateurs généraux.

Voici les membres du Conseil d'administration de la FAMF pour 2020-2021 :

Dre Jeanette Boyd, présidente du Conseil
Tom Berekoff, vice-président
Dr Roch Bernier, secrétaire-trésorier honoraire
Dre Catherine Cervin, présidente du CMFC
Dr Ali Damji
Dre Francine Lemire, directrice générale et chef de la direction du CMFC
Dr Frank Martino
Dr Pierre-Paul Tellier
Suja Suntharalingham

Les membres du personnel suivants soutiennent le Conseil d'administration de la FAMF :

Claudia Zuccato Ria, directrice générale
Elena Anufrieva, coordonnatrice administrative
Belinda Chun, spécialiste du développement
Sonia Oleskevych, administratrice des subventions SCI-COVID
Nancy Wallace, responsable adjointe (par intérim), Programme des prix et bourses

L'importance de donner

Les priorités des systèmes de santé évoluent sous nos yeux, et ce changement a été en quelque sorte accéléré par les défis mondiaux actuels. Bien que l'adaptation à cette nouvelle réalité ait parfois été éprouvante, nous saluons fièrement la résilience dont a fait preuve la communauté des médecins de famille en cette période difficile et changeante. La FAMF est fière de soutenir les médecins de famille d'aujourd'hui et de demain dans leur quête d'excellence en matière de soins aux patients, de recherche et de formation.

Cette année, la communauté de la FAMF s'est mobilisée et, grâce à vos généreux dons, nous avons recueilli 100 000 $ et ainsi atteint l'objectif de la campagne de collecte de fonds de la FAMF 2020 !

Ces fonds soutiennent des priorités telles que la recherche en médecine de famille ; la formation pour préparer la relève en médecine de famille ; des initiatives visant à faire progresser la médecine familiale dans le monde grâce à des partenariats internationaux transformateurs ; et des programmes de soutien à la formation continue des médecins.

Nous vous remercions de votre générosité !

Bien penser la philanthropie

Comment les contributions caritatives de la Banque Scotia et Gestion financière MD permettent à la FAMF de mieux servir les médecins de famille

Champions. Défenseurs. Donateurs. Partisans. Il existe autant de noms pour les personnes qui contribuent à une œuvre de bienfaisance qu'il y a de façons de soutenir une cause. Au bout du compte, ce sont les intentions derrière les dons qui définissent ceux et celles qui les font. Lorsque leur objectif et le mandat de l'organisme caritatif concordent, c'est là que la philanthropie donne les meilleurs résultats. Autrement dit, la question est de savoir pourquoi nous donnons et comment nous utilisons nos dons.

En ce qui concerne l'engagement philanthropique de la communauté de donateurs de la FAMF, prenons l'exemple de notre partenaire de longue date, la Banque Scotia. La FAMF, et par conséquent la communauté des médecins de famille que nous servons, est depuis plus de deux

décennies le bénéficiaire de contributions caritatives de la Banque Scotia — et plus récemment de la Banque Scotia et Gestion financière MD, ou Banque Scotia-MD. Leur investissement philanthropique a permis de soutenir des initiatives et des subventions de recherche canadiennes et internationales en médecine de famille. Il a contribué, entre autres, au développement de ressources de développement professionnel continu ainsi qu'au maintien d'importants prix remis dans le cadre du Forum en médecine familiale annuel du CMFC, notamment les prix du Médecin de famille canadien de l'année et des bourses d'études pour les étudiants en médecine et les résidents en médecine de famille.

Comment décrire la contribution de la Banque Scotia-MD à la médecine de famille au fil des années ? Certains diront que les dons d'entreprises sont un moyen de parvenir à une fin commerciale. Il est vrai que les entreprises choisissent souvent les bénéficiaires de leurs dons caritatifs au sein des communautés qu'elles cherchent à recruter comme clients. Mais lorsque c'est tout ce qui oriente l'engagement, la relation entre l'entreprise donatrice et le bénéficiaire tend à durer quelques années au plus et à ne répondre qu'à une fraction des priorités de l'entreprise.

En revanche, depuis plus de 20 ans, les fonds philanthropiques de la Banque Scotia-MD, en plus de leurs commandites, ont permis de financer, grâce à des accords pluriannuels, les priorités définies par les membres du CMFC et par la FAMF. Lorsque nous avons parlé avec la Banque Scotia-MD des nouveaux besoins de la médecine de famille, ils ont écouté. Et quand ils nous ont demandé ce dont nous avions besoin, nous leur avons répondu. Il en découle une relation qui dure depuis près d'une génération entière et qui a accueilli et célébré de nombreuses cohortes de médecins de famille de la relève.

De plus, un engagement philanthropique influent peut répondre à des besoins émergents, comme les défis que la pandémie de COVID-19 a présentés. De nombreuses entreprises, parmi d'autres bailleurs de fonds, se sont mobilisées pour offrir leur soutien. La Banque Scotia-MD a créé un partenariat avec l'Association médicale canadienne afin d'investir massivement dans le soutien aux médecins dans toutes les spécialités. La FAMF a reçu 600 000 $ pour deux autres programmes que le CMFC met en œuvre en réponse à la pandémie : l'Initiative bien-être+, qui sera déployée sur quatre ans pour répondre aux besoins liés au bien-être des médecins de famille et des apprenants en médecine, et la création et la diffusion de nouvelles ressources d'apprentissage liées à la COVID-19.

Et notre engagement philanthropique se poursuit ; au moment où nous écrivions cet article, la FAMF mettait la touche finale à une subvention de 10 000 $ financée par la Banque Scotia-MD pour des initiatives dirigées par des membres du CMFC qui s'attaquent aux problèmes auxquels sont confrontées les communautés de patients racialisés.

Dans le contexte philanthropique dynamique dans lequel nous vivons, le financement est bien sûr important, mais il ne suffit pas à lui seul. Le progrès dépend de la qualité et de la stabilité de nos relations philanthropiques, tant avec chacun de nos généreux donateurs particuliers qu'avec les entreprises partenaires qui se sont engagées à soutenir la médecine de famille par l'intermédiaire des initiatives stratégiques du CMFC et de la FAMF. D'autres partenaires philanthropiques de longue date et inspirés peuvent se joindre à nous pour nous aider à soutenir les médecins de famille dans la prestation de soins à tous et à toutes et l'amélioration de la qualité de vie de la population canadienne.

Programme de subventions pour contrer les impacts de la pandémie de COVID-19

La phase II du Programme de subventions pour contrer les impacts de la pandémie de COVID-19 (SCI-COVID) a été lancée en janvier 2021. **Nous avons reçu plus de 100 inscriptions variées** dans la phase de précandidature du programme, pour un financement de 3 millions de dollars à distribuer. Les initiatives financées seront annoncées en juin 2021. Merci à la Fondation AMC de soutenir cette initiative!

Programme des prix et bourses

Le Programme des prix et bourses 2021 est en cours. Les candidatures ont été reçues, et nos examinateurs sont en train de les évaluer. La liste complète des lauréats sera publiée sur le site Web de la FAMF en août, et ces personnes seront mises à l'honneur lors du Forum en médecine de famille en novembre.

Nous avons demandé aux membres du personnel de Gestion financière MD et de la Banque Scotia : « Qu'est-ce que la médecine de famille signifie pour vous ? »

Scanner le code QR pour visionner la vidéo.

https://youtu.be/A9yMz5BpPJ8

Cinq questions avec…

Scannez le code QR pour lire notre entrevue avec **Daniel Labonté**, président et chef de la direction de Gestion financière MD, et **Alex Besharat**, vice-président à la direction, Gestion de patrimoine — Canada, à la Banque Scotia, au sujet de leur engagement à soutenir la médecine de famille.

Suivez-nous : @FAMF.cfpc @fafm_cmfc